

## 3 symptômes d'alerte du cancer du col de l'utérus

Le cancer du col de l'utérus évolue lentement et le plus souvent silencieusement. Mais il y a quand même des signes à ne pas négliger car ils peuvent le révéler... Explications du Pr Xavier Carcopino, gynécologue-obstétricien et vice-président de la Société Française de Colposcopie et de Pathologie Cervico-Vaginale.



**3 000 cancers du col de l'utérus** sont diagnostiqués chaque année en France. Malheureusement, cette maladie évolue **lentement**, souvent **silencieusement** et donc avec très peu de symptômes d'alerte. Seuls le **dépistage régulier** et la **vaccination** contre le papillomavirus humain (HPV) - le principal facteur de risque d'un cancer du col de l'utérus - permettent de prévenir l'apparition de lésions précancéreuses et d'éviter le développement d'un cancer du col de l'utérus.

### **3 symptômes d'alerte du cancer du col de l'utérus**

*"Actuellement, environ 30 000 patientes sont traitées pour des lésions précancéreuses en France. Parmi ces lésions, **3 000 se développent en cancer du col de l'utérus**. La grande majorité sont diagnostiqués à un stade 2, autrement dit, à un stade localement avancé. Les lésions précancéreuses sont **asymptomatiques**. Les femmes qui présentent ces lésions n'ont pas mal, ne saignent pas et n'ont pas d'odeurs vaginales particulières. Il n'y a rien qui pourrait les inquiéter. En revanche, lorsque la tumeur commence à se développer sur le col, cela peut entraîner certains symptômes comme **des saignements**",* indique le Pr Xavier Carcopino, gynécologue-obstétricien et vice-président de la Société Française de Colposcopie et de Pathologie Cervico-Vaginale (SFCPCV).

#### **► Des saignements**

*"Le principal symptôme d'alerte d'un cancer du col de l'utérus est l'apparition de saignements qui surviennent quand on touche à la muqueuse du col de l'utérus. Le plus souvent, ils sont **déclenchés par les rapports sexuels**. Si cela arrive, il est nécessaire de consulter rapidement un gynécologue",* insiste notre interlocuteur.

#### **► Des douleurs dans le bas du ventre**

Des douleurs pelviennes peuvent être l'un des symptômes d'alerte d'un cancer du col de l'utérus. *"Malheureusement le plus souvent, quand la femme a mal au niveau de **la région pelvienne** (partie basse du ventre), on est sur un cancer qui est déjà bien avancé",* prévient le Pr Carcopino.

#### **► Des pertes vaginales malodorantes**

Des pertes vaginales d'aspect anormal (**malodorantes ou plus abondantes** par rapport à d'habitude) peuvent *"exceptionnellement être un signe d'alerte du cancer du col de l'utérus,* indique le gynécologue. *Cela peut être un symptôme d'alerte, mais il s'agit plus souvent d'un symptôme d'un cancer du col de l'utérus à un stade plus avancé."*

## Qui consulter ?

Quand on constate des saignements anormaux, des douleurs pelviennes, des pertes vaginales anormales, malodorantes ou plus abondantes, il faut rapidement **consulter son gynécologue**. Il examinera le col de l'utérus et s'il retrouve des anomalies, il réalisera **une biopsie directement au cabinet**. Dans certains cas, il peut faire **une colposcopie** avec l'application de colorants qui vont mettre en évidence les éventuelles lésions, même si généralement les lésions se voient à la biopsie.

## Âge d'apparition moyen du cancer du col de l'utérus

L'âge moyen de survenue d'un cancer du col de l'utérus est autour de **40-45 ans**. "*Le cancer du col de l'utérus touchent surtout des femmes jeunes, contrairement aux cancers du sein, de l'endomètre ou de l'ovaire qui s'adressent généralement à des femmes ménopausées*", tient à préciser notre interlocuteur. La ménopause ne favorise donc pas l'apparition d'un cancer du col de l'utérus. Le principal facteur de risque est **l'infection persistante au papillomavirus humain (HPV)**. "*Le cancer du col de l'utérus se développe quand le système immunitaire ne parvient pas à se débarrasser du HPV. On estime qu'il faut **entre 10 et 15 ans en moyenne pour développer un cancer du col de l'utérus***", précise notre spécialiste.

## Quand se faire dépister ?

Le dépistage du cancer du col de l'utérus permet de repérer le plus tôt possible d'éventuelles lésions précancéreuses au niveau du col de l'utérus, de **les surveiller ou de les soigner** et ainsi, de prévenir l'apparition d'un cancer. Si un cancer est détecté, en général, les soins seront plus légers et permettront de préserver davantage la fertilité. "*La grosse erreur serait vraiment de se dire "je ne me fais pas dépister car je vais bien" car le cancer du col de l'utérus évolue généralement silencieusement. Il faut se faire obligatoirement se faire dépister pour prévenir les risques de cancer, même quand on est en bonne santé et **qu'on ne constate pas de symptômes particuliers***", insiste le gynécologue. D'autant plus que **90% des cancers du col de l'utérus peuvent être évités**, selon l'Institut national du cancer. Le dépistage du cancer du col de l'utérus est recommandé à **toutes les femmes de 25 à 65 ans**, ayant ou ayant eu des rapports sexuels, et après la ménopause. Il s'adresse également aux femmes qui **sont vaccinées contre les HPV**. Le test de dépistage (frottis ou test HPV en fonction de l'âge) doit être réalisé dans les intervalles recommandés :

Le stade d'un cancer définit l'étendue de la tumeur, sa taille, quelles parties de l'organe sont atteintes, si le cancer s'est propagé... Dans le cas du cancer du col de l'utérus, il y a un stade précancéreux et 4 stadifications :

- **Stade 0** : état précancéreux du col de l'utérus (lésions précancéreuses)
- **Stade 1** : la tumeur se trouve dans le col de l'utérus et fait moins de 4 cm dans sa partie la plus large
- **Stade 2** : la tumeur s'est développée hors du col de l'utérus mais n'a pas envahi les parois du bassin ou la partie inférieure du vagin
- **Stade 3** : la tumeur a envahi les parois du bassin, bloque un uretère ou s'est propagée aux ganglions lymphatiques du bassin.
- **Stade 4** : la tumeur s'est développée dans la vessie, le rectum ou hors du bassin, ou à d'autres parties du corps (métastases à distance)

- **Entre 25 et 30 ans** : tous les **3 ans** (après 2 tests réalisés à 1 an d'intervalle et dont les résultats sont normaux)
- **Entre 30 et 65 ans** : tous les **5 ans**.

*Merci au Pr Xavier Carcopino, gynécologue-obstétricien et vice-président de la Société Française de Colposcopie et de Pathologie Cervico-Vaginale (SFPCPV).*